



PAIN POUR LE PROCHAIN

Grammont 9 1007 Lausanne 021 614 77 17 ppp@bfa-ppp.ch

www.ppp.ch

Climat et développement

Un Fonds spécial pour des mesures concrètes en faveur du climat

Le réchauffement climatique touche le plus durement ceux qui en sont le moins responsables : les populations défavorisées des pays du Sud. *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont lancé un fonds spécial pour eux.

5.7.2009 PPP/Hanspeter Bundi

Le Fonds spécial de *Pain pour le prochain* et d'*Action de Carême* offre la possibilité aux paroisses et aux particuliers d'appuyer des activités concrètes de lutte contre le changement climatique dans le cadre de projets existants. Ce Fonds doit permettre d'atténuer la vulnérabilité des populations les plus pauvres des pays du Sud. Les contributions du Fonds servent à financer des volets supplémentaires axés sur le changement climatique dans le cadre de divers projets :



Contributions à l'adaptation au changement climatique :

Exemple : l'agriculture biologique et le compostage améliorent la fertilité et l'humidité des sols et atténuent la vulnérabilité aux intempéries extrêmes. Les projets d'adaptation financés par le Fonds spécial climat et développement ont pour objectif de garantir la sécurité alimentaire en dépit du changement climatique.

Contributions à la prévention (mitigation) du changement climatique :

Exemple : l'utilisation de fourneaux plus efficaces permet d'économiser du bois, entraînant une réduction des émissions de CO₂. En outre, les femmes et les filles, traditionnellement chargées de ramasser du bois, disposent ainsi de plus de temps pour d'autres activités.

Contributions aux actions de sensibilisation (politique de développement) :

Exemple : des projets permettant de renforcer les organisations locales engagées dans la lutte contre le changement climatique aux niveaux régional ou international. L'objectif premier est la mise en place d'un protocole post-Kyoto efficace et équitable.

L'alimentation du Fonds spécial climat et développement ne remplace toutefois pas les contributions que les paroisses ou les particuliers apportent à *Pain pour le prochain* ou à *Action de Carême* ! Il doit s'agir de ressources financières supplémentaires.

Ces contributions complémentaires serviront à financer non pas un projet mais un volet thématique (Fonds spécial) afin d'intégrer dans les projets déjà mis en place dans les pays du Sud des activités de lutte contre le changement climatique.

***Pain pour le prochain* recommande de soutenir le Fonds spécial climat et développement, une manière de s'engager pour plus de justice climatique.**

Numéro de projet : 500.0000

Compte pour les dons : 30-763778-3

Adresse : Fonds spécial climat et développement,
Pain pour le prochain/Action de Carême, 3001 Berne